S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026

CSA-AC : Comité Social d'Administration de l'administration centrale

Votre vote, votre voix : pourquoi choisir la CFDT ?

Être représenté, c'est pouvoir faire entendre sa voix, être accompagné et agir collectivement pour un service public de qualité.



Les priorités de vos représentants CFDT

Une **CFDT** proche de vous, présente et engagée

Les représentants **CFDT** agissent notamment pour :
- des moyens adaptés aux missions
- une organisation du travail respectueuse des agents
- la prévention des risques professionnels
- la qualité de vie et les conditions de travail
- des parcours professionnels équitables

À tous les niveaux, la **CFDT** défend un dialogue social exigeant, des décisions transparentes et des engagements concrets, suivis dans la durée.

Vos représentantes et représentants **CFDT** s'appuieront sur la force de frappe de la confédération **CFDT** développée en interministériel**.**

En permanence la **CFDT** des Fonctions Publiques et de notre pôle ministériel négocie avec l'administration, en lien avec vos représentants.

Elles interviennent dans les instances où se concrétisent les avancées sur les négociations de protocoles : télétravail, lutte contre les discriminations, égalité femmes hommes, ...

Vos élu.e.s **CFDT** s'appuieront sur ces avancées nationales pour les décliner au niveau de l'administration centrale et de chaque service et continuer à agir concrètement pour améliorer les conditions de travail comme jusqu'ici au CHSCT-AC.

Constatez-le par vous-même avec les PV des réunions sur l'intranet « AC au quotidien » !

https://intra.ac.e2.rie.gouv.fr/la-formation-specialisee-en-matiere-de-sante-de-a8975.html

Plus d'informations sur les CSA :

CFDT - Les comités sociaux d'administration

Les lignes de force de l'action de la CFDT

Sans le moindre sectarisme, la **CFDT** portera avec pragmatisme toutes les thématiques liées au travail en administration centrale, concernant tous les agents.

Vos élu.e.s **CFDT** négocieront sans relâche jusqu'à obtenir des engagements concrets de l'administration et suivront scrupuleusement leur mise en œuvre effective !

Engagée dans le "Pacte du Pouvoir de Vivre" avec ses nombreux partenaires associatifs, la **CFDT** agit aussi pour une fonction publique exemplaire, des services publics de qualité et à visage humain et exigera en administration centrale :

- un véritable changement collectif à la hauteur des enjeux écologiques et sociaux,
- des démarches véritablement exemplaires, déclinées par service, avec une reconnaissance de l'investissement des agents,
- et toujours dans le respect de la démocratie.

Nous continuerons ainsi à nous battre, jusqu'au contentieux s'il le faut, pour que les bouleversements induits par les réorganisations (projet de Mme Barbut, espaces de travail densifiés et flexibilisés) soient effectués en minimisant les risques courus par les agents !

Dans notre pôle ministériel, la **CFDT** défend des missions qui gardent leur sens, des effectifs adaptés, la reconnaissance des compétences et une organisation du travail respectueuse de la vie personnelle.

¤ Faire reconnaître nos missions comme essentielles et obtenir des moyens à la hauteur des enjeux

La **CFDT** demandera des engagements vérifiables sur les effectifs, les compétences et les moyens nécessaires à l'exercice des missions, avant toute nouvelle restructuration.

La complexité grandissante des actions publiques nécessite de disposer de moyens suffisants pour répondre à tous les défis de notre temps qu'ils soient terrestres, fluviaux, maritimes ou aériens : environnement, biodiversité, climat, gestion forestière, aménagement du territoire, urbanisme, logement, transports, prévention des risques, etc.

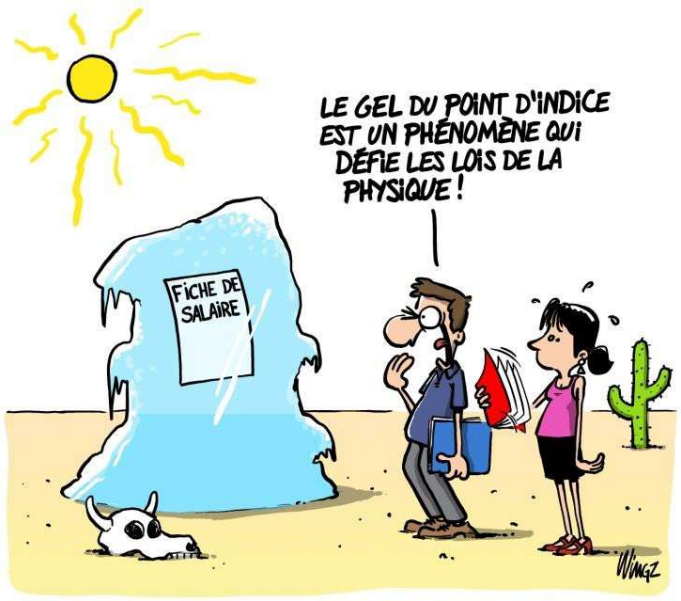

La **CFDT** défendra des rémunérations transparentes et équitables : revalorisation, critères lisibles pour l'IFSE et le CIA, promotions accessibles sans mobilité imposée et reconnaissance des qualifications. Elle portera aussi les droits et les perspectives professionnelles des agents contractuels.

¤ Faire reconnaître notre travail à la hauteur de notre engagement

Depuis bien trop longtemps le pouvoir d'achat des agents de l'État s'érode face à l'inflation.

La **CFDT** agit et agira à tous les échelons de l'administration et du gouvernement pour que soient reconnus votre investissement professionnel et votre implication au service de la société et des citoyens par une revalorisation de l'ensemble des éléments de rémunération.

La **CFDT** demandera une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences fondées sur les besoins réels des services, avec des parcours accompagnés, des mobilités choisies et la reconnaissance des expertises.



La **CFDT** demandera sans relâche une équité de traitement pour les agents publics au-delà des corps, des ministères d'appartenance ou des fonctions publiques dans tous les services interministériels (DIR, DDT-M, DDETS-PP, DIRM, etc.) et les différents opérateurs et agences.

¤ Faire reconnaître notre droit à une formation de qualité

La **CFDT** défendra un accès effectif de toutes et tous à la formation initiale et continue, y compris pour les agents contractuels, avec du temps dédié et des moyens adaptés. La formation aux outils numériques et à l'intelligence artificielle doit être accessible, accompagnée et compatible avec la charge de travail. Les droits au compte personnel de formation doivent pouvoir être exercés effectivement.

La **CFDT** dénonce le recours permanent à des cabinets privés, fers de lance de puissants intérêts privés sur fond de lobbying constant. Cette posture de l'administration a pour conséquence de dévaloriser les qualifications des agents du pôle ministériel, traités comme de simples gratte-papiers sous-qualifiés, voire incompétents.

¤ Faire reconnaitre notre droit à une vie professionnelle épanouie et respectueuse de notre vie personnelle

La **CFDT** demandera une prévention effective des risques psychosociaux, une charge de travail soutenable, des moyens pour les collectifs et des mesures adaptées face aux températures extrêmes.

L'intelligence artificielle doit rester un outil au service des agents : transparence des usages, formation, contrôle humain et protection des données. Elle ne doit ni dégrader les conditions de travail ni servir de justification à des suppressions de postes. Elle doit en outre permettre un meilleur service à l'usager.

La **CFDT** défendra des accords négociés, assortis d'engagements précis, d'un calendrier et d'un suivi régulier. Les agents doivent pouvoir mesurer les avancées obtenues sur leurs conditions de travail et leurs droits.

Comme pour les protocoles signés en matière de télétravail, de discriminations ou de handicap, la **CFDT** négociera pied à pied pour déboucher sur des accords satisfaisants sur le droit à la déconnexion, le respect de l'égalité femmes-hommes, etc.

Retrouvez toutes nos publications sur notre site Internet **en 1 clic**

La **CFDT** prend et prendra toute sa part dans le suivi et le respect de ces protocoles au sein du pôle ministériel et des établissements publics.

¤ Faire reconnaître notre droit à être défendus et représentés

La **CFDT** exigera un dialogue social utile, en amont des décisions : information complète des représentants, concertation sur les réorganisations et prise en compte des alertes remontées par les agents.

Avant toute réorganisation, la **CFDT** demandera une évaluation des conséquences sur les missions, les effectifs, la charge de travail, la santé des agents et la qualité du service rendu.

La **CFDT** continuera d'accompagner les agents dans leurs démarches et de demander des critères transparents pour les mobilités et les promotions, ainsi que des réponses motivées de l'administration.

Nous travaillons à tous les niveaux de la CFDT pour faire progresser les sujets collectifs en étant force de proposition

La **CFDT** favorise, lorsque les objectifs sont partagés, un portage commun des revendications pour peser davantage dans les négociations et obtenir des résultats.



Vos candidates et candidats CFDT

1. Bruno JOSNIN, DGALN, APAE
2. Samira NAHAR, DGALN, contractuelle
3. Yoan MARSANNE, SG, AAP2
4. Marie OLIVE-OTTO, CGDD, AAE
5. Dominique VINCENT, SG, IDTPE
6. Leïla AZZAOUI, DGITM, APAE
7. Stéphane SINNAN, DGAMPA-APB, contractuel
8. Marie France VOLTAIRE CHARLESTIN, DGALN, SACDD
9. Sylvain BRIQUET, DGITM, APAE
10. Eva SIMON, DGALN, IPEF
11. Hervé GUICHARD, SG, ITPE
12. Cyana COMUCE, DGPR, AAAE
13. Damien GOISLOT, DGEC, ITPE
14. Kabira MOUSSADIKI, DGPR, SACDD
15. Pierre HUSTACHE, DGAMPA, APAE
16. Sonia RENAUD, SG, TSDD
17. Jean-Loup ATTAMA, SG, SACDD
18. Anne JACOD, DGPR, ITPE
19. Angelica BRANCATO, DGITM, AAE
20. Jacqueline GENTIL, SG, AAAE
21. Guillaume MONTERO, SG, AAAE
22. Marie ANDRE-VERHAEGHE, IGEDD, AAAE

Afin de compenser la suppression des élus au contact du terrain dans les services depuis 2022, la **CFDT** a veillé à **la diversité de ses candidats** (statut, service, fonction, dans le respect bien-sûr de la parité) et continuera à s'appuyer sur ses contacts mandatés au sein de chaque service, anciens comme à venir !

Objectif : être à l'écoute de tous les agents, pour bien prendre en compte les préoccupations de chacune et chacun et être force de propositions pragmatiques

Les candidates et candidats **CFDT** s'engagent à continuer avec vous le travail de leurs prédécesseurs, en transversal comme au niveau des services.

